

« La confiance reflète aussi  
l'engagement quotidien. »

Stanislas Wawrinka,  
joueur de tennis  
professionnel.

Quelle que soit  
la surface, le joueur  
vaudois sait que  
s'investir chaque jour  
est le meilleur  
moyen d'entretenir  
la confiance.

Ça crée des liens

www.bcv.ch



# POLCANT

INFO

MAGAZINE DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



# Mais que fait la Police ?

HORS-SERIE septembre 2013

Rejoignez-nous sur :



# Edito

## Un tous-ménages de la Police cantonale vaudoise pourquoi ?

Les policiers vaudois sillonnent chaque jour nos rues pour faire face à une délinquance qui ne cesse d'évoluer. Même si vous nous côtoyez quotidiennement, peu d'entre vous connaissent vraiment nos tâches, nos missions, notre organisation et c'est justement l'objectif de la publication que vous tenez entre vos mains.

Ce tous-ménages est distribué dans les arrondissements de La Côte et du Nord vaudois. Une seconde édition destinée à l'arrondissement de Lausanne et à celui de l'Est vaudois est planifiée pour 2014.

**Qui mieux que les policiers eux-mêmes pour présenter la motivation qui les anime chaque jour pour vous servir ?**



**Inspecteur principal adjoint Yann T.**  
Chef du Groupe Judiciaire de Nyon, Police de Sûreté

En tant que professionnels de la sécurité publique, nous sommes là pour veiller jours et nuits à la sécurité de tous. En choisissant cette profession, je m'attendais à de l'action, de l'ouverture d'esprit et du professionnalisme.

En tant qu'inspecteur à la Police de sûreté, je trouve tout cela. J'apprécie ces moments forts où la grand-maman victime d'un voleur nous remercie de tout son cœur de l'avoir aidé et d'avoir retrouvé l'auteur. Je travaille pour la justice et surtout pour les victimes.



**Inspecteur Yannick B.**  
Opérateur police au Centre d'engagement et de transmissions [CET] - 117

Depuis toujours, ce métier m'a intéressé: enfant déjà, sirènes et voitures de police m'attiraient. Puis, en avançant dans la vie, à travers des reportages et les témoignages de proches

dans la police, j'ai appris à réaliser quels étaient les enjeux du métier. Avec mes collègues, nous vivons des moments hors du commun. Je suis toujours plus convaincu que ce métier est merveilleux, riche en surprises. Je reste conscient que des passages difficiles existent, mais les «Merci» et «Bravo» entendus au détour d'une intervention ou lors d'une audition effacent rapidement les côtés moins faciles du métier.



**Inspecteur Yanik O.**  
Groupe judiciaire, Yverdon-Les-Bains

Ce qui m'a décidé à devenir inspecteur, c'est d'être au cœur des enquêtes pénales, qui touchent toute la société. J'ai choisi ce métier car il est complet. Pour réussir nos différentes missions, il est nécessaire d'être tenace et déterminé à établir la vérité des faits. Il faut également être prêt à être confronté à des situations difficiles et complexes. Nous avons également la possibilité d'être rattachés à différentes brigades et spécialisations, ce qui rend ce travail très diversifié.



**Sergente-major Florence M.**  
Centre de Gendarmerie mobile, Bursins

L'attrait de l'uniforme et la richesse des missions du métier de gendarme m'ont incitée à m'intéresser à cette profession. Après 13 ans de service dans plusieurs secteurs d'activité de la Gendarmerie, je découvre encore chaque jour de nouvelles facettes. Si ce travail est toujours aussi passionnant, voire surprenant, il est aussi devenu extrêmement exigeant. De nombreuses contraintes nous compliquent la tâche, requérant une attention de tous les instants. Nous devons faire notre métier tout en gardant à l'esprit que nous n'avons pas le droit à l'erreur. Nous devons prendre des décisions capitales en quelques secondes.

.....  
**Si vous voulez devenir policier, inspecteur ou gendarme retrouvez-nous sur [policier.ch](http://policier.ch)**

## Sommaire

4

LA POLICE EN CHIFFRES

5

PRÉVENTION

7

JACQUELINE DE QUATTRO

Conseillère d'Etat, Cheffe du DSE.

9-11

GENDARMERIE

La Gendarmerie vaudoise, entre urgence et proximité. Comment s'organise la Gendarmerie vaudoise ?

12-14

JUSTICE

Parcours d'une enquête. Eric Cottier, Procureur général.

15-18

POLICE DE SÛRETÉ

Comment la police de sûreté prévient-elle et élucide-t-elle les crimes et les délits ?

20-21

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sécurité et prévention routière. Consommation de stupés et conduite.

23

SCIENCES CRIMINELLES

Pierre Margot, parole à l'expert.

24-26

VOTRE RÉGION

L'arrondissement de La Côte. La Gendarmerie territoriale. Le groupe judiciaire de la région Ouest.

28-30

PARTENAIRES

La Police communale Nyon - Prangins. La Police Région Morges. Le Corps des gardes-frontière. La Gendarmerie nationale française.



**Vous tenez entre vos mains le « tous-ménages » de la Police cantonale vaudoise, une police à l'image du canton, attachée aux traditions, car sa philosophie repose sur des bases immuables - intégrité et respect - mais également dynamique, car elle se doit d'être attentive aux nouveaux enjeux et de savoir y faire face. Notre ressource, notre force, c'est le capital humain. Lutter contre la criminalité, sauver des vies, prévenir des infractions, résoudre des crimes, aider la population à franchir des étapes difficiles constituent le quotidien des femmes et des hommes dont vous allez découvrir les activités au fil de ces pages.**



## Le contrat passé avec vous se construit sur le respect, l'efficacité et la transparence

**A** l'heure de la géolocalisation des patrouilles de la lutte contre la cybercriminalité et de l'analyse des traces ADN, nos missions ont évolué. Être policier aujourd'hui c'est plus qu'une profession, ce sont 100 métiers et autant de missions qui nécessitent courage et abnégation. Tous mes collaborateurs prouvent au quotidien leur dévouement au service des habitants du canton et méritent votre confiance comme la mienne.

Nous avons la chance d'habiter un canton qui, grâce à son dynamisme économique et sa position centrale, est un véritable pôle d'attraction. Pour le meilleur certes, mais pour le pire hélas aussi. L'augmentation des infractions en 2012 en est le triste indicateur. L'an passé a été marqué par une forte sollicitation des forces de l'ordre et 2013 s'inscrira certainement dans cette tendance. Des phénomènes tels que la criminalité transfrontalière et le développement du deal de rue ont changé la donne sécuritaire.

Les principales villes du canton, notamment Lausanne, Yverdon, Nyon ou Bex sont confrontées au deal de rue. Celui-ci empoisonne la vie de ses habitants et met en danger les plus vulnérables. Ce phénomène est devenu un véritable enjeu de société. C'est pour répondre à des attentes clairement exprimées que le dispositif STRADA, qui avait fait ses preuves au début des années 2000, a été mis en place. Harceler de manière soutenue les dealers, les interpeller en flagrant délit, les déferer immédiatement au ministère public, restituer l'espace public aux citoyens, tels sont les objectifs de l'opération.

Le second axe prioritaire est la lutte contre les cambriolages. La métropole lémanique, Yverdon-Les-Bains et Payerne subissent, depuis quelques temps, une vague de cambriolages.

Les infrastructures routières et la concentration de richesses en font des cibles privilégiées pour la criminalité, transfrontalière notamment. Le repositionnement et le décloisonnement du territoire d'intervention de la gendarmerie permettront de lutter plus efficacement contre ce phénomène.

La proximité et la prévention, traditions de la Police cantonale, passent évidemment par une présence renforcée dans les rues, mais aussi sur les réseaux sociaux. Nos sites nous permettent de prodiguer des conseils simples et efficaces que je vous invite à consulter dans la ligne du slogan que nous précisons: aidez-vous et la police vous aidera...

Il en va en effet de la responsabilité de chacun de contribuer à la sécurité collective, autant par son comportement sur les routes que dans la prévention des actes criminels. Si la sécurité dépend avant tout du travail de la police, cette dernière doit également pouvoir compter sur votre participation. Comprenons-nous bien: nous ne voulons pas transformer les citoyens en policiers, mais faire appel à l'esprit civique de chaque personne. Signaler un accident de la route au 117, se prémunir contre de possibles actes malveillants, annoncer des comportements suspects à la police, simplement compliquer la vie des délinquants, sont autant de comportements qui peuvent avoir un effet dissuasif, renforcer l'efficacité des interventions et parfois sauver des vies. La proximité, mot que l'on a tendance à utiliser à toutes les sauces, cela signifie bien sûr que le policier doit se rapprocher du citoyen. Mais cela signifie aussi que le citoyen doit se rapprocher du policier.

Le contrat passé avec vous se construit sur le respect, l'efficacité et la transparence. Ce journal s'inscrit dans notre volonté de vous permettre de mieux connaître la Police cantonale, ses missions et son organisation.

Bonne lecture à toutes et tous et bonne rentrée 2013!

*Jacques Aubert*  
Commandant de la Police cantonale vaudoise

Retrouvez une interview du Commandant en vidéo:



# La Police cantonale vaudoise en chiffres

2013

## Effectifs

**1'148**  
Effectif global

**117**  
Communes partenaires de "Police Population"

## Budget

**185 M**  
(en millions)

**700**  
Gendarmerie  
14% ♀  
86% ♂

**261**  
Police de sûreté  
25% ♀  
75% ♂

**187**  
Services généraux  
32.5% ♀  
67.5% ♂

## Gendarmerie

**4.5 M** Kilomètres (en millions)  
**195** Véhicules

## Police de sûreté

**1.5 M** Kilomètres (en millions)  
**76** Véhicules

## Délits & arrestations

**14'740**  
Prévenus

**83'380**  
Infractions en 2012

**73,7%**  
Les infractions contre le patrimoine = 73,7% des infractions au code Pénal

**6'392**  
Arrestations

Prévenus en détail: Loi fédérale sur les étrangers **1'870** Code Pénal **8'419** Loi sur les stupéfiants **4'451**

## Les missions du 117

- Répondre aux appels urgents dans tout le canton de Vaud, hors ville de Lausanne
- Analyser la situation
- Engager les moyens nécessaires sur le terrain
- Assurer le suivi de l'engagement et des moyens
- Documenter toutes les mesures prises dans le cadre d'un événement

**300**  
appels d'urgence par jour

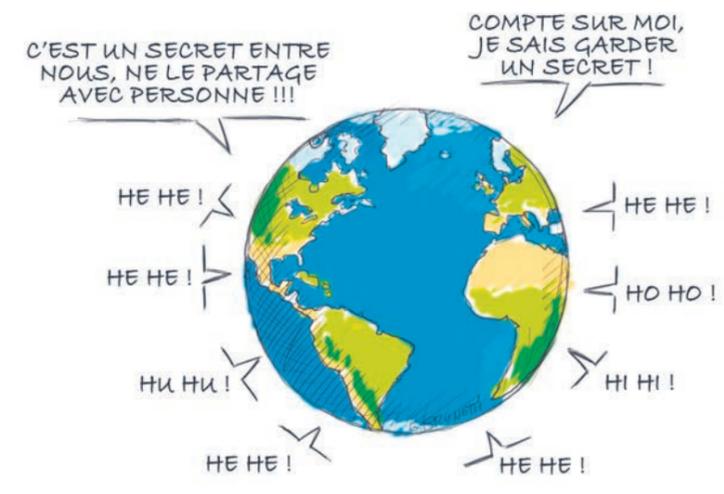
**75'000**  
événements traités en 2012

**110'000**  
appels d'urgence en 2012

**45**  
collaborateurs à plein temps

# Réseaux sociaux: quels comportements adopter ?

Il est utile de rappeler, notamment aux jeunes utilisateurs, qu'Internet est une tribune publique qui peut être comparée à une vitrine sise en plein milieu d'une ville! Les réseaux sociaux, Facebook pour ne citer que le plus connu, n'échappent pas à la règle. Des photos ou des textes publiés peuvent sans problème être copiés, voire exploités à des fins malhonnêtes. Le détenteur du profil ou du blog pourra bien retirer les documents de son site mais il ne pourra malheureusement pas les récupérer ou en effacer les copies visibles sur d'autres sites n'importe où dans le monde.



**Q**uels comportements adopter pour éviter les mauvaises surprises?

- Protéger son intimité et ne pas publier de photos trop personnelles
- Ne pas publier ses coordonnées personnelles, son adresse ou son numéro de téléphone
- Ne pas publier les photos de copains ou de toute autre personne sans leur autorisation
- Ne pas mettre de commentaires des négatifs (enseignant ou patron, par exemple)

- Ne pas se rendre à un rendez-vous fixé par le biais d'Internet avec un soi-disant ami.
- Enfin, faites attention car les cambrioleurs s'informent également sur Facebook! N'indiquez pas les dates pendant lesquelles toute la famille est en vacances. Pour plus d'informations et de conseils préventifs, rejoignez la Police cantonale vaudoise sur **Facebook** et **Twitter**. Consultez le site [www.votrepolice.ch](http://www.votrepolice.ch)

# La Division prévention de la criminalité de la Police cantonale

La Division prévention de la criminalité de la Police cantonale, mise sur pied en 2007, est composée de 6 policiers, tous forts d'une solide expérience de terrain. Leur mission: informer, conseiller, prévenir et sensibiliser les citoyens face aux risques encourus et permettre à tout un chacun d'acquérir les réflexes qui permettent de se prémunir contre les actes délictueux.

**La prévention contre les cambriolages et les vols**  
Les membres de la Division procèdent à des analyses sécuritaires au domicile des particuliers et chez les commerçants. Ces visites ont pour objectif de détecter les éventuels points d'amélioration et de prodiguer des conseils pour prévenir les risques de cambriolage. Ils gèrent également le concept «Police Population», créé pour renforcer le

partenariat entre les citoyens et la Police, dans les 117 communes qui ont adhéré au concept.  
**La prévention contre la violence et les incivilités**  
Les gérants de sécurité et les policiers présentent quotidiennement des conférences thématiques dans les classes, rappellent la loi aux élèves et rencontrent leurs parents afin de prendre connaissance de

leurs préoccupations, prodiguer des conseils et détecter les problèmes pour trouver des solutions avec les différents partenaires. Ils collaborent de plus, aux côtés des préfets, à la mise en place de campagnes de prévention contre les incivilités et la délinquance des mineurs. Pour plus d'informations, consultez le site [www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)

**Division prévention de la criminalité**

- Chef Division Com adjt Gaudard P-Olivier **021 644 44 44**
- Arrondissement Est vaudois Adj Borloz Christian **021 557 88 21**
- Arrondissement Lausanne Ipa Bourquenoud Christian **021 644 44 44**
- Arrondissement Nord vaudois Est Adj Gilles Perruchoud **024 557 70 21**
- Arrondissement La Côte Adj Genton Etienne **021 557 96 21**
- Arrondissement Nord vaudois Ouest Adj Mermod Willy **024 557 70 21**



Découvrez **Terre&Nature** pendant 3 mois pour seulement **Fr. 30.-**



Coupon à renvoyer à: Terre&Nature, marketing, Rue Pépinet 1, 1003 Lausanne

Offre découverte

Oui, je désire m'abonner à *Terre&Nature* pendant 3 mois pour seulement **Fr. 30.-**

Madame  Monsieur

Nom, prénom  E-mail

Adresse  NPA/Localité  Date de naissance

Téléphone  Date  Signature

Vous pouvez aussi vous abonner par téléphone au **0842 800 288** ou par internet sur **www.terrenature.ch**

Ces offres sont réservées aux nouveaux abonnés résidant en Suisse uniquement et limitées au 31.12.2013. Ce coupon ne peut être utilisé pour prolonger ou renouveler un abonnement. Prix pour la Suisse, TVA comprise.



Offre 100% nature

Oui, je désire m'abonner à *Terre&Nature* pour 1 an au prix avantageux de **Fr. 185.-** (au lieu de Fr. 210.- par rapport à l'achat au numéro)



2007 « Dès mes débuts au Département, j'ai été frappée par l'engagement remarquable dont font preuve les policiers dans les rues de nos cités. »



2010 « Grâce, notamment, à un dispositif policier de premier ordre, le Sommet de la Francophonie s'est déroulé de manière optimale en 2010, à Montreux. »



2012 « L'assermentation des policiers sur la place du Château - ici avec le commandant Jacques Antenen - demeure un événement solennel que j'apprécie. »



## Jacqueline de Quattro, sept ans à la tête du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) en images

*Jacqueline de Quattro, vous êtes à la tête du DSE depuis le 1er juillet 2007, quel regard portez-vous sur cette expérience?*

Ces dernières années ont été marquées par la réforme de l'organisation policière, qui assure une meilleure coordination des corps de police vaudois sous l'égide d'un commandement unifié. Cette révision veut garantir un niveau de sécurité élevé et identique sur l'ensemble du territoire, tout en maintenant une police de proximité. Elle permet de mieux faire face aux nouvelles formes de la criminalité qui menacent et inquiètent notre population. Je suis et reste impressionnée par l'engagement et le professionnalisme de nos policiers vaudois.

*Comment percevez-vous l'avenir de la police?*

Le métier de policier est exigeant et passionnant. Il doit rester attractif. Nous devons donner à nos policiers les moyens de combattre l'évolution de la criminalité. Nous devons aussi poursuivre nos efforts en matière de formation et élargir leurs compétences afin qu'ils soient aptes à traquer aussi bien le braqueur à l'arme lourde que le criminel en col blanc. Les effectifs policiers doivent suivre la démographie si nous voulons faire face aux défis à venir. Enfin, je ne tolérerai pas les violences envers nos policiers, garants de la sécurité et de l'ordre public dans notre canton. ●



2012 « Rien ne vaut une patrouille de nuit pour se rendre compte de la réalité que vivent nos forces de l'ordre sur le terrain. »



2013 « A la veille du déclenchement de l'opération Strada, Jean-Yves Lavanchy, chef de la brigade des stupéfiants, m'a informée des derniers préparatifs. »



2013 « En février dernier, le commandant de la gendarmerie Olivier Botteron et moi avons détaillé les nouvelles directives sur les gens du voyage devant la presse. »

Photo Yvain Genevay

NOUVEAU

EN UN  
CLIC!

Commandez  
votre mazout  
économique  
sur **neoflam.ch**



TOTAL  
huiles minérales

# La Gendarmerie vaudoise, entre urgence et proximité



« Pour s'améliorer,  
il faut changer.  
Donc, pour être parfait,  
il faut avoir changé  
souvent. »

Winston Churchill

La Gendarmerie vaudoise « tourne la clef » de sa nouvelle organisation le 1<sup>er</sup> septembre 2013. L'organisation policière vaudoise, mise en place en 2012, ainsi que l'environnement sécuritaire vaudois, romand et international n'y sont pas étrangers. Dans son activité quotidienne, la police en général ne peut plus raisonner de manière cloisonnée, elle doit s'adapter en permanence d'un point de vue tant opérationnel que structurel.

### Pourquoi cette révolution Commandant Olivier Botteron?

Nous devons conduire de front plusieurs mutations profondes et répondre à des enjeux d'ordre de sécurité publique, au sens large du terme et aux défis que pose l'évolution démographique, urbanistique, sociale, environnementale et politique de notre canton. Le paysage sécuritaire vaudois a changé de visage ces dernières années avec l'avènement de la police coordonnée, ce qui m'oblige à repositionner la Gendarmerie en tant qu'acteur principal du puzzle avec les neuf corps de polices communales. Nous devons nous adapter à ce nouvel environnement et porter l'effort sur nos missions prioritaires tout en affectant les ressources suffisantes aux endroits où c'est nécessaire. La meilleure répartition des ressources doit permettre d'apporter une aide aux partenaires des polices communales, d'agir en milieu urbain, pour lutter contre les dealers ou contre les vols à la tire dans les centres commerciaux, par exemple. Que ce soit en appui ou en leader de ses actions, la Gendarmerie a un rôle essentiel à jouer dans toutes les communes de ce canton, y compris à Lausanne, nous l'avons déjà démontré à plusieurs reprises. Il devient urgent de réarticuler la présence de la Gendarmerie sur le terrain en fonction du type de criminalité à laquelle elle doit faire face. Précisons encore que la Gendarmerie intervient quotidiennement sur un territoire extrêmement varié - plateau, Jura, Préalpes et Alpes - ce qui demande des compétences de pointe et une polyvalence très importante.

### Quel est le mot d'ordre de cette nouvelle organisation?

Les buts à atteindre sans restriction au travers de cette réorganisation, l'occupation du terrain et le décloisonnement! Nous devons déployer les bonnes ressources policières aux bons horaires et dans les endroits du canton où cela est le plus nécessaire.

### Comment pourriez-vous définir la vision de la Gendarmerie?

Pour moi, la Gendarmerie doit être apte à tout moment à répondre et à s'adapter à l'évolution de la société, ceci sur l'ensemble du territoire vaudois. Plus de 300 communes du canton ont confié les missions générales de police à la Gendarmerie vaudoise. Nous devons y répondre efficacement!

### La Gendarmerie en quelques valeurs clefs?

Ancrage, proximité, mobilité, polyvalence, spécialisation et réactivité.

### La Gendarmerie idéale en 2020?

La Gendarmerie en 2020 aura encore changé! C'est indéniable, le monde change. On ne doit pas mettre en place une organisation qui laisse penser que l'on est reparti pour 10 ans! Peut-être que dans 5 ans, on devra réfléchir différemment. La Gendarmerie de 2020 sera certainement différente de celle de 2014 et en 2030 elle sera encore différente de celle de 2020. C'est un éternel recommencement et c'est ce qui rend notre mission passionnante! ●

Propos recueillis par Olivia Cutruzzola

### Les compétences de chacun: qui fait quoi?

Les missions des polices accomplies au service de la population et des autorités sont réparties en trois catégories:

- **les missions générales de police** (toute mission d'ordre et de sécurité publique sollicitée par un citoyen: constat d'un cambriolage, violence domestique, vol, accident, etc.) qui sont accomplies par les polices communales dans les limites des territoires concernés et par la Police cantonale (Gendarmerie) sur l'ensemble du territoire.
- **les missions spécifiques de l'État** (intervention sur les autoroutes, police de la navigation, montagne) qui sont exercées exclusivement par la Police cantonale.
- **les missions judiciaires** (enquête, collecte des moyens de preuve, etc.) sont de la compétence de la Police cantonale (Gendarmerie et Police de sûreté); la Police judiciaire de Lausanne dispose de certaines compétences sur son territoire. Le commandant de la Police cantonale est le chef de la police judiciaire.



# Comment s'organise la Gendarmerie vaudoise ?



## Gendarmerie territoriale

### Missions

Police de proximité et investigations judiciaires en relation avec la Police de Sûreté et la Justice de l'arrondissement; prévention de la criminalité, selon les spécificités locales dans chacun des districts.

### Organisation

4 arrondissements de Gendarmerie (La Côte, Nord vaudois, Lausanne, Est vaudois) calqués sur le découpage géographique des arrondissements pénaux et des districts.

6 groupements de postes qui réunissent 27 postes et 8 antennes.

### Les zones autonomes

La Vallée de Joux et les Préalpes vaudoises ont le statut particulier de zones autonomes en raison de leur situation géographique. Elles sont organisées pour répondre à la fois aux missions de la Gendarmerie territoriale et à celles de la Gendarmerie mobile.

## Gendarmerie mobile

### Missions

Interventions et surveillance sur l'ensemble du canton de Vaud 24 heures sur 24 et 365 jours par année.

2 x plus de patrouilles dans le terrain dès 16h pour répondre à l'accroissement des demandes et de l'activité délictueuse en soirée.

4 centres de Gendarmerie mobile (CGM) répartis sur le canton permettant de disposer des infrastructures et du matériel nécessaire à l'exercice des missions des unités de Gendarmerie mobile (UGM).

5 sections de gendarmes placées sous le commandement unifié d'un officier, ce qui permet de diriger les ressources en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire cantonal.

## Force légère d'appui Gendarmerie (FLAG)

### Missions

Appui opérationnel dans tout le canton et actions ciblées contre la criminalité.

Sous la responsabilité d'un chef opérationnel qui peut projeter cette force sur tout le territoire cantonal, pour un appui aux opérations de terrain dans les domaines de l'ordre public, du judiciaire et de la circulation.



### Missions de la Gendarmerie

La Gendarmerie surveille, prévient, et intervient 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire cantonal au service de la population et des autorités.

La Gendarmerie est le seul corps de police du canton habilité à exercer toutes les missions de police prévues par la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La loi sur la Police cantonale (LPOL) lui confère les attributions principales suivantes: • la police d'ordre, la police de la circulation et la police de la navigation • la police judiciaire, seule ou en collaboration avec la police de sûreté • des tâches de police administrative. Son organisation est adaptée aux missions confiées, et principalement à celle du maintien de la sécurité publique.

## Unités spécialisées de la Gendarmerie



### Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD)

Groupe d'intervention de la Gendarmerie qui intervient principalement lors d'interventions dangereuses et sensibles (forcené, prise d'otage, personnes dangereuses, etc.)



### Brigade canine

Les chiens et les conducteurs de chien opèrent dans la recherche de stupéfiants, d'objets, d'explosifs, de produits accélérants (départ d'incendie), de tâches de sang, de cadavres ou de personnes vivantes tant lors d'interventions que de missions préventives.



### Circulation

Principalement active dans le domaine de la prévention routière, l'éducation routière, la gestion des radars et des amendes d'ordre, l'entité est en charge de l'enquête lors d'accidents avec blessés graves et d'accidents mortels (plans et photos), ainsi que la formation des policiers.



### Brigades du lac

Stationnées à Lausanne/ Ouchy et à Yverdon-les-Bains, elles exercent principalement la police de la navigation et les investigations judiciaires sur les lacs Léman, de Neuchâtel et de Morat. Elles sont aussi requises pour les interventions en milieux subaquatiques sur tous les plans d'eau du canton.



### Groupe de spécialistes en dépiégeage (GSD)

Intervient pour des services préventifs, pour neutraliser des objets ou des colis suspects, récupérer des explosifs périmés ou de vieux obus militaires.



### Groupe de transfert et zone carcérale

Chargé des transferts des personnes détenues dans les établissements carcéraux du canton vers les tribunaux, hôpitaux, ou autres destinations, ainsi que du maintien des prévenus dans la zone de rétention de la Police cantonale et de leurs transferts.

## Vous souhaitez contacter la Gendarmerie ?

Pour mettre en œuvre la stratégie d'occupation du terrain, les tâches administratives qui retenaient les Gendarmes dans les postes ont été réduites. Ainsi ils peuvent être plus en relation avec la population et mener à bien, par exemple, les missions de police de proximité. En dehors des appels d'urgence au n° 117, vous pouvez, en cas de besoin, contacter les postes de Gendarmerie même lorsque les guichets de ces derniers sont fermés; soit votre appel sera dévié sur la patrouille qui est en extérieur, soit un message vous donnera plus d'informations sur la marche à suivre pour entrer en contact avec un Gendarme.





# Les autorités pénales: qui fait quoi?

La police établit les faits constitutifs d'une infraction. A cette fin, elle doit notamment mettre en sûreté et analyser les traces et les preuves, mener les interrogatoires, rechercher les suspects, les appréhender et les arrêter si nécessaire.

Elle agit de sa propre initiative, sur dénonciation de particuliers ou d'autorités, ainsi que sur mandat du Ministère public. Le Ministère public, en ouvrant l'instruction, fait démarrer la procédure judiciaire destinée à poursuivre et sanctionner les infractions. Il dirige l'enquête en vue d'éclaircir les faits déterminants. A l'issue de l'enquête, le Ministère public clôt l'instruction:

- par une ordonnance de classement lorsqu'il n'y a pas d'infraction punissable;
- par une ordonnance pénale, si l'infraction est réalisée et que la peine ne dépasse pas six mois;
- par un acte d'accusation adressé au tribunal lorsque l'infraction paraît réalisée et que la peine est susceptible d'excéder 6 mois.

Par une organisation hiérarchisée et décentralisée, les procureurs sont répartis entre le Ministère public central et quatre ministères publics d'arrondissement (Lausanne, l'Est vaudois, La Côte et le Nord vaudois). Le Tribunal des mesures de contrainte ordonne notamment, sur proposition du Ministère public, la détention provisoire et la détention pour des motifs de sûreté. Le Tribunal d'arrondissement statue en première instance lorsque la décision de clôture du Ministère public n'a pas mis un terme à la procédure. Selon la peine encourue, il s'appelle tribunal de police (un seul juge), tribunal correctionnel (un président et deux juges) ou tribunal criminel (un président et quatre juges). La Chambre des recours et la Cour d'appel pénales statuent en deuxième instance cantonale, la première pendant l'enquête, la seconde après les jugements des tribunaux d'arrondissement. Le Tribunal des Mineurs traite des infractions commises par des auteurs âgés de 10 à 18 ans. Son siège est à Lausanne, mais il exerce son activité dans tout le canton. Le Président du Tribunal des mineurs mène l'enquête, juge et supervise l'exécution des jugements. Les Préfets traitent les contraventions, soit les «petites» infractions sanctionnées par des amendes. ●

# La Police de sûreté vaudoise c'est...



**Alexandre Girod**

Chef de la Police de sûreté.  
Entrée en fonction au 1er mars 2012.  
Dr en sciences forensiques.

Nos missions et nos défis actuels et futurs sont:

- Coordonner le renseignement criminel et développer le croisement des données en temps réel sur les plans régional, national et international
- Anticiper les nouveaux modes de criminalité et leurs conséquences, par exemple dans les domaines des nouvelles technologies et de la cybercriminalité
- Renforcer la formation continue dans nos domaines de spécialisation en tenant compte notamment de l'évolution dans les domaines techniques, de la criminalité informatique et économique, des auditions de mineurs, de la police scientifique.

8  
**Brigades spécialisées<sup>1</sup>**

8  
**Groupes judiciaires<sup>2</sup>**

**Analyse d'appui et de coordination (BAAC)**

**Région Centre Renens - Echallens**

**Renseignements, étrangers et sécurité**

**Région Nord Yverdon - Payerne**

**Stupéfiants**

**Région Ouest Morges - Nyon**

**Unité Judiciaire**

**Financière**

**Mineurs et mœurs**

<sup>1</sup> Au Centre de la Blécherette au Mont-sur-Lausanne

**Identité Judiciaire**

**Brigade préventive**

**Région Est Aigle - Vevey**

<sup>2</sup> Qui effectuent des enquêtes de proximité dans les quatre arrondissements du canton



**GOLD SERVICE**  
BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895

## ACHAT OR

Gold Swiss Service  
a des solutions simples et efficaces  
pour transformer votre **or en cash**

---

**1 - ACHAT POUR LA FONTE**  
*Garantie de la fonte des bijoux*

---

**2 - ACHAT POUR LA VENTE**  
*Montres et bijoux*

---

**3 - DÉPÔT - VENTE**  
*Montres et bijoux*

*Demandez-nous conseil - 021 802 34 77*



**NOUVEAUX SERVICES**

DÉPLACEMENT À DOMICILE

---

CONFIANCE - SÉCURITÉ - PROFESSIONNALISME

1110 Morges - Grand-Rue 61  
N° TÉL 021 802 34 77 - WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH

**24heures** **24TERROIRS**

## Le meilleur du terroir vaudois sur votre smartphone !

Le meilleur du terroir vaudois au bout des doigts, c'est ce que vous offre notre application ! Avec le système de géolocalisation, vous pourrez découvrir les spécialités proches de vous.

Que ce soit en utilisant les différents critères du moteur de recherche

- lieu, type de produit, à manger, à boire -
- ou simplement en consultant les fiches les plus vues, vous trouverez le meilleur produit, au meilleur endroit.



En partenariat avec:



GROS, DOMAINES & CHÂTEAUX  
LA NOBLESSE DES VINS SUISSES



**24TERROIRS**

Disponible dans l'App Store



Disponible dans l'Appstore et sur Android au prix de CHF 4.-.

# Comment la Police de sûreté prévient et élucide les crimes et les délits?

Les inspectrices et inspecteurs de la Police de sûreté effectuent des enquêtes, leur mission principale étant de prévenir et d'élucider les crimes et les délits. Cambriolages, trafic de stupéfiants, agressions, morts suspectes, escroqueries, cybercriminalité, abus sexuels, incendies criminels... Non exhaustive, cette liste met en évidence la diversité des infractions qui focalisent l'attention des enquêteurs au quotidien.

Sur la scène de crime, policiers en uniforme et inspecteurs se côtoient. Si les premiers sont chargés de sécuriser les lieux, de préserver les traces et d'enregistrer les plaintes ou de procéder au constat, les inspecteurs interviennent pour constater les faits, rechercher les indices, recueillir les témoignages et rassembler les éléments de preuve. S'ensuivent des investigations approfondies et de longue haleine parfois. Croisement d'indices, recherches de preuves, perquisitions, interpellations et interrogatoires de suspects, auditions de victimes majeures et mineures, rythment le quotidien des policiers de la Sûreté. Ces investigations sont rapportées au procureur chargé de l'instruction pénale devant la justice\*. La Police de Sûreté, c'est une institution aux tâches variées. Nous avons choisi de vous en présenter quatre spécialisations: l'audition des enfants, victimes d'abus sexuels, la disparition d'enfants, la criminalité informatique et la lutte contre les produits stupéfiants.

\* Suivant le type de délit (peu de gravité) et en l'absence d'auteur identifié, ces investigations ne sont pas systématiquement remises au procureur. Le dossier reste à la police. La transmission est automatique pour les délits graves et lorsqu'un prévenu entre en ligne de compte.



**63'000**  
Giga analysés par  
la Division criminalité  
informatique en 2012

## La Division Criminalité Informatique, un outil pour chaque situation

Parmi les mutations de la délinquance, la criminalité informatique prétend au triste statut de nouveau type de délit le plus fréquent. Son augmentation est caractérisée par une progression importante des escroqueries sur Internet. Une tendance qui devrait augmenter de façon exponentielle dans les années à venir sauf si l'utilisateur, de mieux en mieux renseigné sur les nouveaux délits en la matière, acquiert les bons réflexes.

Dans un univers où plus rien n'échappe à l'informatique et face à des techniques de manipulation toujours plus abouties, le travail des collaborateurs de la DCI -inspecteurs et ingénieurs- occupe une place centrale dans de nombreuses enquêtes. Récupérer des données effacées sur des laptops ou des smartphones, fournir un appui technique aux policiers, traquer les accès non autorisés ou encore identifier les nouveaux modes opératoires sont quelques-unes des activités de la DCI.

### Adopter les bons comportements

Malgré l'augmentation des élucidations et le renforcement des collaborations internationales, le citoyen doit être conscient qu'il est pratiquement impossible de se faire restituer les sommes extorquées, à plus forte raison si l'escroc agit depuis l'étranger. Il incombe à chacun de se prémunir en étant prudent. Les escroqueries reposent en grande partie sur la persuasion et l'exploitation de la générosité et de la bonne foi des utilisateurs. Si la mise en place d'anti-virus, de firewall et de mots de passe complexes, tant sur les ordinateurs, smartphones que tablettes, permet de parer dans une certaine mesure aux attaques informatiques, la faille humaine reste la faiblesse encore trop souvent exploitée par les criminels.

### Quelles sont les arnaques les plus fréquentes et quels comportements adopter?

#### L'ingénierie sociale

L'ingénierie sociale est une pratique de manipulation dont le principe est de persuader son interlocuteur en exploitant sa naïveté et sa méconnaissance des modes de procédure des prestataires de service. Les escrocs se font passer pour des employés des services informatiques de grande société, notamment bancaires. Ils profitent de la crédulité des personnes visées afin de demander un accès aux données personnelles pour procéder à des transferts de

**Ne jamais révéler son mot de passe à quelqu'un, pas même à un interlocuteur se faisant passer pour un employé du département informatique.**

fonds. Les escrocs prennent contact par courrier électronique, traditionnel ou téléphone. Ils prétextent des problèmes informatiques et échangent au préalable des informations sur l'entreprise pour amener la victime à livrer les informations souhaitées. La meilleure façon de se prémunir est de ne jamais révéler son mot de passe à quelqu'un, pas même à un interlocuteur se faisant passer pour un employé du département informatique.

#### Le Phishing

Afin d'accéder aux données confidentielles, les escrocs font appel à la crédulité de leurs victimes en envoyant des courriels avec des fausses adresses d'expéditeur. Ces courriels signalent que les données d'accès et les informations du compte du destinataire ne sont plus sécurisées et nécessitent une mise à jour. Ils sont invités à les modifier à l'aide d'un lien. Celui-ci arrive sur un site falsifié qui ressemble en tous points à celui du fournisseur de services (banque, société de voyage, commerce en ligne...). Les escrocs récupèrent ensuite, notamment par téléphone ou courriel, les données complémentaires leur permettant d'effectuer des retraits. Vous ne recevrez jamais de demande de code, de mots de passe, de numéro de banking ou de données personnelles par email, courrier postal ou téléphone!

#### Fraude à la commission

L'escroc contacte ses futures victimes par courriel et leur affirme être en possession d'une importante somme d'argent, par exemple suite à un héritage. Il cherche quelqu'un pour l'aider à transférer l'argent, en échange d'un pourcentage. Une fois que la victime accepte, on lui demande d'effectuer divers paiements, dans la majorité des cas par le biais d'une société de transfert, pour couvrir des frais avant de toucher une part qui n'arrivera jamais... Il faut faire preuve de méfiance lorsqu'un inconnu vous sollicite pour vous faire profiter d'une affaire aux bénéfices démesurés et ne ja-

mais verser des avances de frais ou des commissions à des inconnus, sans se renseigner auparavant sur leur crédibilité.

#### Arnaque aux sentiments

La victime croit rencontrer l'âme sœur, sur un site de rencontre ou un réseau social. En réalité, elle dialogue avec un escroc, qui utilisera cette relation pour lui soutirer de l'argent. Les justifications peuvent être diverses, mais la majorité du temps des difficultés financières passagères comme des frais d'hôpital et le paiement du billet d'avion pour venir vous rejoindre sont avancées. Les arnaqueurs n'hésitent pas à faire diverses promesses afin de manipuler leur victime.

#### L'arnaque au logement bidon

Cette arnaque consiste à demander le versement d'un dépôt de garantie pour un logement qui n'existe pas. Des détails permettent d'identifier l'escroquerie dans l'annonce déjà: l'utilisation d'une terminologie utilisée en France comme F2 ou F3, de nombreuses fautes de français et surtout un loyer en dessous du prix du marché doivent mener à la plus grande vigilance. Il faut visiter le logement avant de payer quoi que ce soit. ●

#### Que faire en cas de doute?

En cas de doute sur la légalité d'une transaction ou d'un contact ou dans l'hypothèse où vous auriez transmis vos données, il faut avertir immédiatement les fournisseurs de services concernés afin de leur communiquer la situation. Cela vous permettra de reprendre le contrôle de votre compte, mais également de participer à la sécurité de chacun en permettant la communication des risques aux autres usagers. Pour des informations complémentaires, nous vous invitons à vous rendre sur le site du SCOCI [www.cybercrime.admin.ch](http://www.cybercrime.admin.ch) ou [je-connaiss-cette-astuce.ch](http://je-connaiss-cette-astuce.ch)

## Brigade des mineurs et des mœurs (BMM)

La vingtaine de spécialistes de la brigade des mineurs et des mœurs de la Police cantonale vaudoise traitent près de 950 affaires par année: délinquance juvénile, agressions sexuelles, cyberpédophilie, prostitution, etc. Des atteintes souvent graves à l'intégrité physique et psychique des personnes qui, lorsqu'elles impliquent des enfants, prennent une dimension plus dramatique encore et se retrouvent souvent en « une » des journaux.

Les inspectrices et inspecteurs qui s'occupent bénéficient de formations spécialisées notamment dans les domaines sensibles de l'audition des mineurs, que ce soit comme auteurs ou victimes. Ceci répond strictement aux dispositions introduites en 2002 dans la LAVI (Loi sur l'aide aux victimes), puis dans le code de procédure pénale suisse, dont l'objectif principal est la protection de la victime mineure et de ses intérêts.

#### L'audition du mineur victime d'agression sexuelle

Les violences sexuelles infligées aux enfants nécessitent une prise en charge pointue et basée sur un protocole cadré, selon la méthode du NICHD (National Institute of Child Health and Human Development). Ce protocole d'audition est celui qui a fait l'objet du plus grand nombre d'études de terrain à travers le monde. À la lumière des résultats obtenus, il se révèle la meilleure technique disponible. En effet, la grille d'entretien permet à l'enfant de s'exprimer librement sans être influencé par l'intervieweur. Les auditions d'enfants victimes d'abus sexuels sont complexes et délicates. Mal réalisées, elles peuvent causer des traumatismes pour l'enfant. Elles sont effectuées par des inspecteurs de la BMM dans des locaux d'audition spécialement aménagés pour les enfants. La victime est entendue dans un local par le policier spécialisé alors qu'un deuxième enquêteur, en appui et chargé des aspects techniques, ainsi qu'un psychologue, assistent à l'audition dans un autre local, par l'intermédiaire d'un écran de télévision. Le psychologue a pour rôle d'encadrer la victime et de l'observer, de veiller à la conformité de l'audition, et de prévenir la victimisation secondaire. Les auditions sont systématiquement enregistrées sur DVD afin

d'éviter que l'enfant abusé ait à répéter ses déclarations. L'enregistrement est ensuite transmis au magistrat instructeur. Les parties impliquées dans la procédure pénale pourront ainsi fonder leur propre jugement sans avoir à réentendre l'enfant. En 2012, les inspecteurs de la Brigade des mineurs et des mœurs de la Police cantonale vaudoise ont procédé à 168 auditions vidéo d'enfants victimes d'abus.

#### Plus de 1000 disparitions d'enfants par année

La disparition des jumelles Alessia et Livia, enlevées par leur père en janvier 2011 à Saint-Sulpice, avait défrayé la chronique et continue d'interroger bon nombre d'entre nous. Pourquoi l'alerte enlèvement n'a-t-elle pas été déclenchée? La Police a-t-elle vraiment tout entrepris afin de retrouver les deux fillettes? Plus récemment, la disparition du petit Noah d'Épalinges, emmené par son père pour une balade en voiture, puis retrouvé par la Gendarmerie après deux jours d'errance, montre

**Comment évaluer si un enfant qui n'est pas rentré à son domicile est simplement en retard ou s'il court un réel danger?**

à quel point chaque cas est unique et nécessite une prise en charge ciblée par les forces de l'ordre. Comment évaluer si un enfant qui n'est pas rentré à son domicile est simplement en retard ou s'il court un réel danger? « Nous nous basons sur le niveau d'inquiétude de la personne qui signale la disparition d'un enfant, souvent l'un des deux parents » explique le commissaire adjoint Jean-Daniel Aviolat, chef de la BMM. Dans tous les cas, une appréciation du risque est effectuée. La grande difficulté réside dans la capacité que doit avoir le policier spécialiste à analyser si la disparition annoncée comporte un réel danger ou non. « Toute annonce de disparition d'enfant est prise très au sérieux par nos services. Un dispositif de recherche est immédiatement mis en place, en collaboration avec la Gendarmerie, puis selon la gravité avérée du cas, les possibilités de recherches sont engagées immédiatement »



« ou de manière échelonnée ». Recherches physiques dans le terrain, enquête de voisinage, recherches hélicoptère et canine, mesures techniques, etc. Plus de 1000 disparitions de mineurs sont annoncées chaque année à la Police cantonale vaudoise. « La très grande majorité des cas sont résolus en quelques heures, l'enfant étant simplement allé jouer chez un copain, ou le conjoint ayant pris un peu de retard pour ramener l'enfant à la maison... », conclut le commissaire adjoint.

**Une disparition n'est pas un enlèvement!**

L'alerte enlèvement suisse est un système qui permet de diffuser un message d'urgence sur les télévisions, radios, panneaux autoroutiers, aux frontières suisses, dans les gares, aéroports, auprès des agences de presse et par SMS. Le système, élaboré par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et po-

lice (CCDJP) en accord avec le Département fédéral de justice et police (DFJP), est entré en vigueur le 1er janvier 2010. Il n'a pour l'heure jamais été déclenché en Suisse. Quelles sont les conditions pour qu'une telle alerte soit déclenchée?

1. Il a concrètement été établi qu'une personne mineure a été enlevée ou il y a une suspicion justifiée d'un tel enlèvement;
2. Il y a lieu de supposer que la personne enlevée est sérieusement mise en danger dans son intégrité physique, sexuelle ou psychique;
3. Il y a suffisamment d'informations fiables laissant présumer une localisation des auteurs et/ou de la victime suite au déclenchement de l'alarme.

En règle générale, lorsque l'auteur de l'enlèvement est un des parents possédant l'autorité

parentale, l'alarme n'est pas activée étant donné que dans ce cas-là, l'intégrité physique de la personne enlevée n'est en principe pas menacée. Par ailleurs, l'alarme n'est pas déclenchée lorsque la disparition, respectivement l'enlèvement du mineur, n'a pas été constatée par un témoin et qu'aucun élément ne laisse penser qu'il s'agit d'un enlèvement ou lorsque des éléments d'enquête permettent à la police de déterminer que la victime et l'auteur se trouvent déjà à l'étranger. Pour garantir les chances de succès, le dispositif de l'alerte enlèvement doit être déclenché peu de temps après la commission du délit. En outre, des éléments, non cumulatifs, sont indispensables à cette diffusion tel qu'un bon signalement de l'enfant, de l'auteur et du véhicule utilisé, entre autres. ●

Propos recueillis par Olivia Cutruzzolà

# La Brigade des stupéfiants de la Police de Sûreté vaudoise

La stratégie de la lutte contre les addictions en Suisse est définie par la politique des 4 piliers, inscrite dans la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup), à savoir:

1. **La prévention:** éviter que des personnes, principalement des mineurs, ne tombent dans la toxicomanie
2. **La thérapie:** conduire à l'abstinence les toxicomanes, notamment par des mesures de resocialisation et des cures en établissements spécialisés
3. **La réduction des risques:** soigner les toxicomanes incurables ou pour qui le pronostic de guérison est faible; limiter leur contagion; freiner leur déchéance
4. **La répression:** réduire l'offre en produits stupéfiants par la lutte contre le trafic

Dans le canton de Vaud, la police, essentiellement active dans le volet répressif, axe sa lutte également sur 4 niveaux:

1. **La lutte contre les réseaux de trafiquants et contre la contrebande** (importation de produits stupéfiants)
2. **La lutte contre les dealers de rue**
3. **La lutte contre la production de stupéfiants** sur notre territoire (principalement les cultures de cannabis)
4. **La sanction des consommateurs**, essentiellement axée :
  - sur les mineurs et dans les manifestations d'envergure (comme les festivals) ou lieux de regroupement, avec avis systématique aux parents;
  - sur les consommateurs conducteurs de véhicules, qui sont dénoncés au Service des Automobiles, en raison du risque qu'ils font courir aux usagers.

Pour l'aspect prévention, la police dispense un cours aux classes de 6ème année dans lequel la problématique de l'addiction aux produits stupéfiants est évoquée. La répression des consommateurs mineurs, avec avis aux parents, est aussi une forme de « prévention répressive ». ●



**La Brigade des Stupéfiants de la Police de Sûreté vaudoise c'est...**

- la Division flagrants délits (DFD) : la mission de ces inspecteurs est la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue
- la Division enquêtes réseaux: les missions de ces inspecteurs sont la lutte contre les réseaux d'importation et d'approvisionnement aux trafiquants de rue et la lutte contre la culture et le commerce locaux du chanvre.

## Formation continue



**Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz



### CAS Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle

Avec l'Unité de Médecine des Violences du Centre universitaire romand de médecine légale

Début des cours **Automne 2014**

Plus d'infos sur [www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)



Av. Vinet 30 – 1004 Lausanne  
Tél. 021 641 38 00



### OPEL ACTIVE EDITION

# Ils sont fous chez Berger!

Modèles	Prix catalogue	Remise	Prix net dès
Opel Astra	CHF 31'790.-	CHF 11'190.-	CHF 20'600.-
Opel Insignia	CHF 49'300.-	CHF 15'800.-	CHF 33'500.-
Opel Zafira	CHF 39'140.-	CHF 9'440.-	CHF 29'700.-



Route de Champ-Colin 9-11 | 1260 Nyon | Tél. 022 994 01 11  
info@garageberger.ch | www.garageberger.ch

# Sécurité et prévention routière

En 2012 il y a eu 4'702 accidents sur les routes du canton soit un toutes les 1 heure et 51 minutes. Bien que ce nombre ait diminué de moitié depuis 2003, cela reste trop, bien trop... La route n'est pas un circuit, attention, vitesse et comportements adaptés ne sont pas des options!

La Police cantonale, en étroite collaboration avec les Polices communales, poursuit au quotidien ses actions tant préventives que répressives afin de faire diminuer le nombre d'accidents sur nos routes. L'inattention, l'alcool au volant et les vitesses excessives constituent les principales fautes constatées par la Gendarmerie en 2012. Si intensifier la lutte contre les infractions de la route demeure une priorité, la prévention

## La prévention reste un axe fort de la Police cantonale et de ses partenaires.

reste un axe fort de la Police cantonale et de ses partenaires. A titre d'exemple, la brigade de prévention routière a visité l'an passé près de 27'500 élèves allant des classes enfantines à la 9ème année scolaire ainsi que les apprentis de dernière année. Sensibiliser les usagers de la route, à fortiori les plus jeunes, reste plus que jamais essentiel. Les pendulaires sont une catégorie très sensible. La plus forte concentration d'accidents se situe entre 16 et 19h. Rouler un peu plus vite pour regagner son domicile, écrire un sms au volant pour signaler son retard ou trop arroser un apéritif à la sortie du bureau causent des accidents qui peuvent briser des vies à jamais. Le redéploiement des forces de Gendarmerie dans le canton, notamment

sur les routes, permettra de renforcer encore davantage le contact avec les usagers pour leur rappeler, si besoin est, que c'est le comportement de chacun qui est le premier garant de la sécurité.



### Le téléphone au volant

- Écrire un SMS, c'est quitter la route des yeux de 4,6 à 6 secondes. A 80 km/h, cela équivaut à traverser la longueur d'un terrain de football et demi les yeux bandés<sup>1</sup>
- Le risque d'accident est multiplié par 4 à 5 lorsque l'on téléphone au volant
- L'inattention est la principale faute de circulation constatée par la gendarmerie avec 988 cas en 2012.



### L'alcool au volant

- Le taux d'alcool autorisé par la loi s'élève à 0,5 pour mille. Le risque d'accident est déjà quatre fois plus élevé à 0,8 pour mille
- En 2012, 3'519 personnes ont été interceptées pour ivresse sans accident lors de contrôles routiers, dont 2'190 usagers dont le taux était supé-

rieur à 0,8 o/oo. Les accidents ayant impliqué une personne ivre (conducteur ou piéton) ont représenté 807 cas

- Un verre standard de boisson alcoolisée (1 dl de vin rouge ou 3 dl de bière) équivaut à une alcoolémie de 0,2 à 0,3 pour mille en moyenne. L'alcool dans le sang est éliminé à raison d'environ 0,1 pour mille par heure.



### La vitesse au volant

- Rouler trop vite ce n'est pas forcément être au dessus des limitations de vitesse, c'est aussi ne pas adapter sa vitesse aux conditions de circulation
- 939 accidents ont été causés par des usagers qui conduisaient à une vitesse inadaptée en 2012 dans le canton
- Lors des contrôles de vitesse mobiles, 3,13 % des usagers ont été dénoncés et 0,13 % lors des contrôles fixes.

Pour plus d'informations: [www.bfu.ch](http://www.bfu.ch)

<sup>1</sup>Selon une étude de l'institut de Virginia Tech Transportation (2009)



### Hallucinogènes

- Confusion
- Hallucinations visuelles
- Perte de coordination
- Perte du sens de la réalité
- Inattention
- Épuisement



### Barbituriques, benzodiazépines

- Diminution des capacités physiques et mentales
- Conduite lente
- Perte de coordination
- Perte de contrôle du véhicule
- Augmentation du temps de réaction
- Somnolence
- Vision trouble



### Opiacés (héroïne, morphine)

- Comportements à haut risque
- Faux sentiment de confiance
- Inattention
- Perte de coordination
- Dilatation des pupilles
- Épuisement
- Somnolence
- État dépressif



### Cocaïne, amphétamine, cathinones, entactogènes (ecstasy)

- Somnolence
- Vertige
- Perte de la vision périphérique
- Augmentation du temps de réaction
- Perte de conscience



### Cannabis

- Difficulté à se concentrer et à rester attentif
- Moins bonne perception de l'environnement
- Perte de coordination
- Difficulté à maintenir une trajectoire droite, à rouler à une vitesse constante et à évaluer les distances
- Augmentation du temps de réaction
- Perte de réflexes
- Conduite hésitante
- Risque de ne pas pouvoir faire face à l'imprévu

## Consommation de stups et conduite automobile ne font pas bon ménage...

La Police cantonale et la Police municipale de Lausanne adressent systématiquement au Service des automobiles et de la navigation (SAN) une formule de dénonciation pour tous les consommateurs de drogues (cocaïne, héroïne, cannabis ou tout autre produit stupéfiant), toutes propres à diminuer la capacité à conduire.

En collaboration avec le Centre universitaire romand de médecine légale et l'Unité médicale de psychologie du trafic à Lausanne (UMPT), le SAN a mis en œuvre une procédure visant à contrôler l'aptitude à conduire des consommateurs de stupéfiants. Toutes les drogues constituent, à différents degrés, des dangers poten-

tiels pour la conduite automobile. Il existe une relation directe entre la concentration d'une drogue dans l'organisme et les effets générés par celle-ci sur le comportement au volant. Il existe une concentration limite pour certaines drogues comme c'est le cas pour l'alcool. En tous les cas, plus la dose consommée d'une drogue est importante,

plus ses effets au niveau de l'aptitude à conduire et sur le comportement du conducteur seront notables. Dans ce contexte, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) vaudois est à même de prendre deux types de mesures adminis-

tratives: le retrait d'admonestation, pour conduite en état d'incapacité et commission d'une infraction à la Loi sur la circulation

**Toutes les drogues constituent, à différents degrés, des dangers potentiels pour la conduite automobile.**

roulière et le retrait de sécurité préventif pour inaptitude à conduire (dépendance aux produits stupéfiants). ●



1dl  
= 0.2 à 0.3  
pour mille  
1 dl de vin  
équivaut à une  
alcoolémie de  
0.2 à 0.3 o/oo



27'500  
Elèves et apprentis  
sensibilisés  
en 2012



16-19h  
Pic des accidents  
dans le canton

939  
Accidents causés  
par une vitesse  
inadaptée

### Ecrire un SMS au volant



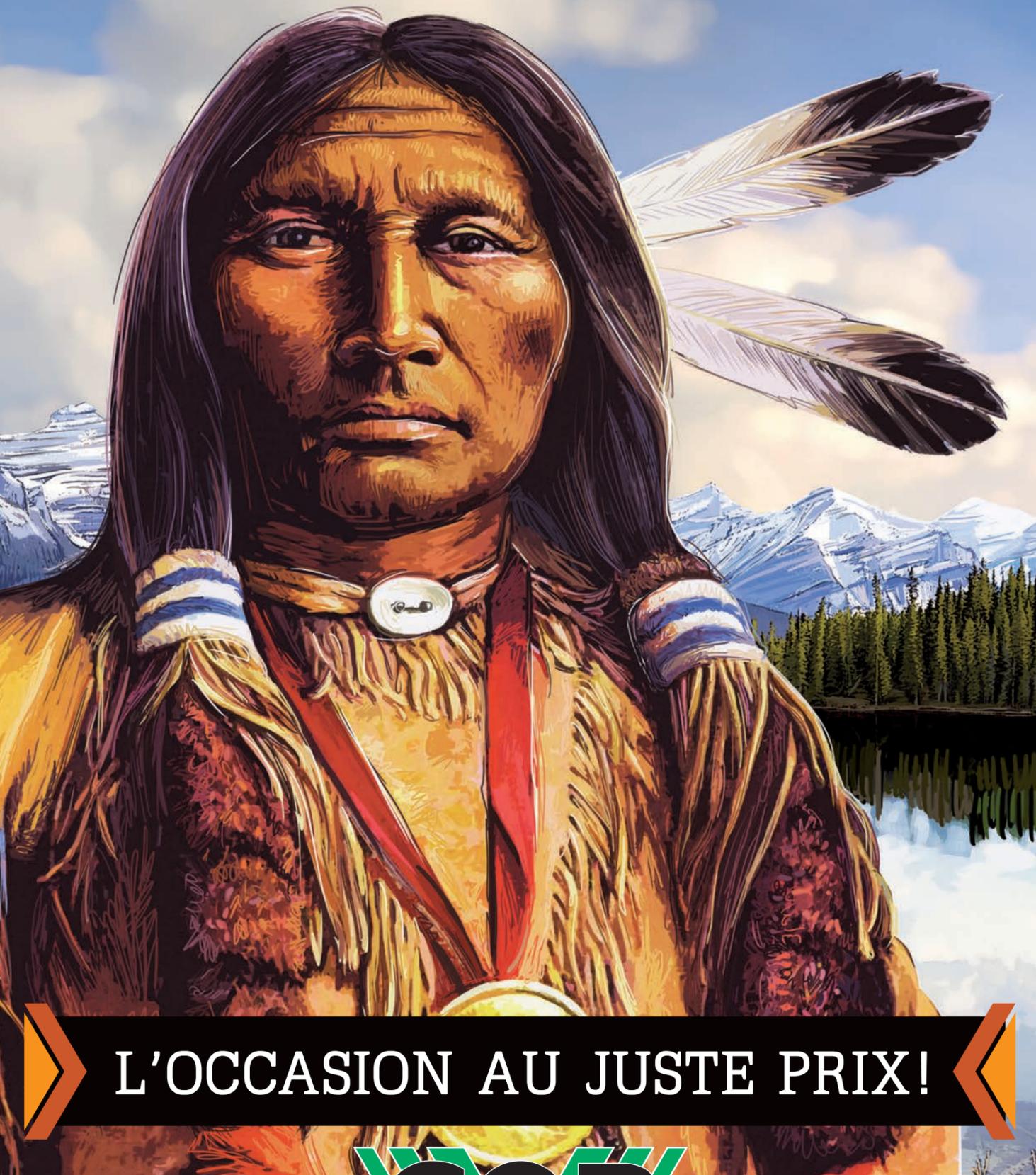
C'est conduire  
les yeux bandés  
4,6 à 6 secondes

Hourra! Bientôt de retour ...

COMPTOIR  
SUISSE

LE RENDEZ-VOUS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE  
EXPO BEAULIEU LAUSANNE DU 13 AU 22 SEPTEMBRE 2013

[www.comptoir.ch](http://www.comptoir.ch)



L'OCCASION AU JUSTE PRIX!

**COB**

CENTRE DE L'OCCASION AUTOMOBILE

LE TERRITOIRE DE L'OCCASION

Route de Genève 3 • 1030 Bussigny

Face à Conforama • T 021 706 40 40



## La parole à l'expert

**L**e professeur Pierre Margot évoque la relation entre l'École des sciences criminelles et la Police cantonale. Reconnu pour ses contributions précieuses à la recherche en sciences criminelles, le professeur Pierre Margot, directeur de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, évoque avec énergie les synergies développées au fil du temps entre la Police cantonale vaudoise et l'institut scientifique.

*Quid de la relation entre l'École des sciences criminelles (ESC) à Lausanne - la plus ancienne au monde - et la Police cantonale vaudoise?*

L'évolution de la collaboration entre l'ESC et les polices romandes s'est instaurée progressivement avant de devenir très importante aujourd'hui. Plusieurs projets de recherches sont développés chaque année avec les Polices cantonales romandes et la Police municipale de Lausanne. Ils permettent tant la mise en situation d'étudiants que la mise à disposition de précieuses ressources aux corps de police. Ces synergies sont évidemment très fortes, particulièrement avec la Police cantonale vaudoise.

*Pouvez-vous expliquer concrètement sur quoi porte votre collaboration?*

Les derniers travaux communs ont porté sur la police coordonnée, le développement d'un tableau de bord pour l'analyse de l'évolution de la criminalité, la violence domestique, la violence juvénile ou encore les stupéfiants. 100 ans de présence de l'ESC à l'Université de Lausanne ont forgé une parfaite complémentarité avec la police. L'ESC crée des connaissances, la police les intègre en adaptant ses réponses opérationnelles aux divers phénomènes criminels, en perpétuelle évolution. Elle gagne ainsi en efficacité.

*Quelle est l'évolution qui vous a le plus marqué en matière d'amélioration du travail policier?*

Elle est récente, puisqu'elle date d'une vingtaine d'années. La mise sur pied d'un service de coordination judiciaire sur le plan romand est l'une des évolutions capitales à mes yeux. La coordination judiciaire permet la mise en perspective de phénomènes criminels intercantonaux par le biais d'une analyse globale. Cette analyse conduit à une adaptation en termes opérationnels au sein des divers corps de police. Cette évolution est beaucoup plus importante que la découverte d'une quelconque trace, comme l'empreinte ou l'ADN, car elle amène des outils concrets pour répondre plus efficacement à une criminalité qui ne connaît plus de frontières.

*Comment peut se poursuivre cette évolution à l'avenir?*

Cette évolution doit se poursuivre à mon sens par la mise en place d'observatoires de la sécurité qui permettraient de faire quasiment une «prévision météo» de l'activité délictueuse et criminelle, sur le modèle de ce qui se fait dans les polices britanniques, canadiennes ou australiennes. Les polices doivent pouvoir disposer de plus de moyens proactifs de détection des phénomènes criminels. Mais à l'instar des prévisions météo, et de toutes autres sciences humaines d'ailleurs, il est évident qu'il ne sera jamais possible de prévenir tous les crimes. Il suffit de peu de choses pour que les événements s'enchaînent sans que l'on puisse le prévoir et qu'un type de criminalité apparaisse ou disparaisse. ●

Propos recueillis par Olivia Cutruzzola

# L'arrondissement de La Côte

## La Gendarmerie territoriale:

Groupement de Morges avec les postes d'Aubonne et de Cossonay

Groupement de Nyon avec les postes de Rolle et de Gland, l'antenne\* de Coppet et le point d'ap-pui\*\* de St-Cergue

\* poste de Gendarmerie avec guichet ouvert à certaines heures, avec ou sans personnel

\*\* local mis à disposition de la Police cantonale sans personnel affecté

## La Gendarmerie mobile:

Le centre de Gendarmerie mobile à Bursins

## Chef arrondissement

Plt Alain Blatter

## Chef du groupement et du poste de Morges

Adj Philippe Tchagaunova

## Chef du groupement et du poste de Nyon

Adj Thierry Spack

## Chef du Centre de Gendarmerie mobile

Adj Olivier Coderey

## Autoroute A1 Lausanne - Genève

L'autoroute A1 est le principal axe routier est-ouest de Suisse. Cette autoroute qui va de la frontière française à la frontière autrichienne relie les principales régions culturelles et les pôles économiques du pays en passant par les villes de Genève, Lausanne, Berne, Aarau, Zurich et Saint-Gall. La construction de cette autoroute de 383 km a débuté en 1960. Le premier tronçon d'autoroute Lausanne-Genève a été mis en service en 1964, réalisé en perspective de l'exposition nationale suisse de 1964. Le dernier tronçon reliant Morat à Yverdon-les-Bains est devenu praticable en 2001. « Vu la très forte affluence quotidienne, nous ne vivons pas un jour sans bouchon dans la zone de Crissier puis entre Nyon et Genève. C'est très tendu car près de 90'000 véhicules empruntent quotidien-

nement cet axe dans la région de Crissier et près de 80'000 usagers à hauteur de Coppet! » précise le plt Alain Blatter, chef de l'arrondissement de La Côte. Les interventions des patrouilles du Centre de Gendarmerie mobile de Bursins se succèdent entre accidents, heureusement souvent sans gravité humaine, et surcharge incessante du trafic notamment les lundis et vendredis, jours particulièrement chargés. « Si l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence comme 3e voie de circulation à Morges a déjà bien désengorgé le trafic aux heures de pointe, il est clair que la construction d'une 3e voie sur cette autoroute, la plus ancienne du pays, serait aujourd'hui largement justifiée », précise l'adjutant Olivier Coderey, chef du centre de Gendarmerie mobile à Bursins.

## Terre-Sainte, lieu d'accueil des fonctionnaires internationaux

Située entre Nyon et Versoix, Terre Sainte comprend les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Founex, Mies, Tannay. A la frontière de Genève, Terre Sainte accueille plus de 1'300 fonctionnaires internationaux qui ont élu résidence dans l'une des neuf communes vaudoises. La grande majorité travaille à Genève dans l'une des nombreuses organisations internationales. Des habitants «VIP» très attentifs en matière de sécurité publique. Les fonction-

naires internationaux vivent dans la région avec leur famille, dont les enfants sont pour la plupart scolarisés dans les écoles internationales. La barrière de la langue complique parfois le contact mais, en matière sécuritaire, tout est entrepris pour que ces personnes gardent un souvenir agréable de leur passage sur La Côte. A noter encore la présence à Mies de la résidence de l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU. Un gendarme assure quotidiennement et en permanence la sécurité de l'établissement.



# La Gendarmerie territoriale: la proximité comme priorité

L'ancrage de la Gendarmerie territoriale, dont les missions principales sont la proximité et l'investigation judiciaire, permet de répondre aux problèmes par la mise en œuvre de solutions adaptées à l'échelle locale. Pour son commandant Olivier Botteron, occuper le terrain constitue le socle des missions de Gendarmerie, tant pour dissuader et prévenir que pour identifier les enjeux.

La proximité avec la population est inscrite dans l'ADN de la Gendarmerie vaudoise. Depuis 1803, date de sa création, elle cultive sa présence aux côtés des habitantes et habitants du canton. Si les rondes équestres ont laissé la place aux patrouilles motorisées et pédestres, l'esprit reste le même: être au plus proche de la population pour assurer sa sécurité. La présence dans les rues de gendarmes connus et disponibles permet de tisser des liens de confiance et de connaître les préoccupations des citoyens. Une Gendarmerie de proximité, ce n'est pas attendre les gens derrière un guichet, mais aller à leur rencontre dans les rues, dans les commerces, dans leur environnement. Les gen-

darmes ne deviennent pas pour autant des assistants sociaux, mais ils intègrent l'importance des relations sociales dans leur métier et remplissent leur mission de garants de la sécurité publique.

Résoudre les problèmes soumis par les citoyens, qu'ils relèvent de délits caractérisés ou de simples inquiétudes sont des objectifs à part entière pour la Gendarmerie vaudoise. La présence de gendarmes partout et en tout temps est impossible: mais la réforme actuelle aura néanmoins pour bénéfice un renforcement de la proximité. La Gendarmerie territoriale en 2013 se caractérise tant par une proximité dans l'espace et dans la connaissance du milieu que par sa réactivité. ●

## Rencontre avec le chef du poste de Gendarmerie de Gland

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), Gland est la plus grande commune du canton à avoir confié ses missions générales de police à la Gendarmerie. A l'image du travail effectué à Gland, le concept d'une proximité forte sera développé dans les communes ayant confié les missions de police à la Gendarmerie. Nous avons rencontré l'adjutant Daniel Ehinger, Gendarme depuis 30 ans et chef de poste de Gland depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Appelés à remplir des missions sur l'ensemble du territoire cantonal, les représentants de la Gendarmerie territoriale n'en demeurent pas moins avant tout rattachés à un poste. A ce titre, ils cultivent un aspect essentiel du travail de gendarmerie territoriale: entretenir un rapport direct avec la population de leur région. Le dialogue entre forces de l'ordre et population est possible lorsqu'une relation de confiance les unit. Ce lien, le chef du poste et ses hommes le construisent au quotidien. Pour la communauté, voir et revoir des gendarmes accessibles, ce n'est pas seulement savoir que sa sécurité est assurée: c'est aussi avoir un visage familier, une référence à laquelle s'adresser.

Les patrouilles pédestres et cyclistes menées régulièrement dans les rues de Gland sont de nature à créer et renforcer ces liens. De concert avec les autorités et différents partenaires locaux, la Gendarmerie a pris des mesures pour lutter tant contre la criminalité que les incivilités qui péjorent le quotidien de chacun. Celles-ci, sans toujours relever du domaine pénal, portent atteinte au bien-être et génèrent un sentiment d'insécurité. Le chef du poste de Gland est convaincu, à l'image de sa hiérarchie, que le travail des postes

de Gendarmerie passe par une prise en charge globale des problèmes d'ordre sécuritaire, des délits pénaux aux nuisances sonores. Le sergent Stephan Valenta, répondant de proximité du poste, est plus particulièrement chargé de ce type de missions de proximité. Toutes ces mesures prises au quotidien par les collaborateurs du poste de Gland servent à lancer des signaux éducatifs, particulièrement utiles dans une ville qui se caractérise par une population jeune.

Sur le plan de la prévention, les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ou encore les parrains et marraines de RailFair apportent un soutien apprécié quant à la sécurisation de la Gare. Bien qu'elle ne soit pas particulièrement touchée par les délits, elle inspire un sentiment d'insécurité à nombre de ses usagers notamment en raison des incivilités et des déprédations qui y sont commises. Comme le souligne l'adjutant, être accessible favorise le dialogue et le recueil de renseignements parfois vitaux pour anticiper des actes délictueux ou résoudre des enquêtes. Ces investigations menées dans le cadre du suivi judiciaire de proximité constituent une part importante du quotidien des gendarmes dans la région. Elles portent notamment sur des dommages à la

propriété comme les tags, particulièrement nombreux en milieu urbain, et les cambriolages.

## Des partenariats locaux au service de la sécurité

Le poste de Gland entretient des contacts étroits avec les autorités communales, ainsi que le monde associatif et économique. En tout premier lieu, l'adjutant Ehinger se félicite des relations avec les autorités communales qu'il considère comme excellentes. Le chef de poste transmet chaque semaine à la Municipalité de Gland un point de situation sur les faits marquants. De plus, le sergent Valenta participe à des séances du réseau jeunesse de la commune. Le poste peut compter sur le soutien du Chef du Service de la population et de ses assistants de sécurité publique qui assurent notamment une présence visible en uniforme devant les écoles, à la sortie des classes.

Alors que la ville de Gland comptait près de 12'000 habitants à fin 2012, sa population passera probablement dans quelques années le cap des 15'000 habitants, ce qui créera de nouveaux enjeux sécuritaires qui demanderont une adaptation constante des méthodes. Nous laisserons le mot de la fin à l'adjutant Ehinger: « Je sais que la nouvelle organisation de la Gendarmerie et la vision de son Commandant nous permettront de développer encore davantage les outils de proximité à l'avenir. » ●



## Des répondants de proximité: tournés vers une approche anticipatrice des missions de Gendarmerie

Convaincu que la proximité et ses outils représentent l'une des clefs pour lutter efficacement contre l'insécurité, le Commandant Olivier Botteron souhaite la création à l'horizon 2014 de plusieurs postes de répondants de proximité par arrondissement.

Le commandant de la Gendarmerie considère qu'un contact régulier avec la population et les autorités

est nécessaire pour une politique de sécurité efficace. En institutionnalisant un rôle déjà souvent tenu dans les postes du canton, le commandant affirme ainsi son ambition de renforcer les partenariats avec tous les acteurs concernés par la sécurité publique. C'est dans cette optique que le commandant Olivier Botteron a décidé de créer des postes de répondant de proximité. Ces répondants

seront les traits d'union entre la Gendarmerie, les autorités et les citoyens. Leurs connaissances des problématiques locales, du tissu de leur région, feront d'eux des interlocuteurs privilégiés tant avec les représentants de l'État qu'avec les citoyens et le commandement de la Gendarmerie. ●

# Le groupe judiciaire de la région Ouest: des généralistes de l'investigation en région

L'effet de loupe médiatique et la portée émotionnelle des délits les plus marquants peuvent renvoyer une image inexacte de la situation sécuritaire du canton et par ricochet du travail des inspecteurs. Loin des faits divers tristement spectaculaires qui occupent les premières pages des journaux, les missions des entités décentralisées de la Police de sûreté portent sur les problématiques qui touchent les citoyens dans leur quotidien.

Ancrage local de la police de sûreté, les inspecteurs sont chargés d'assurer l'activité de police judiciaire, soit la majeure partie des enquêtes des districts de Morges et Nyon. Ils supervisent la collaboration avec les différents partenaires, Gendarmerie, Polices communales, Brigades spécialisées de la Police de sûreté et les appuient lors des enquêtes. Cette implantation locale permet d'analyser en permanence la situation, de faire remonter les informations et de proposer des actions ciblées.

Acteurs de terrain, les inspecteurs échangent au quotidien, tant avec les partenaires, que la population. C'est parfois au détour d'un café ou d'une conversation informelle qu'ils recueillent des informations vitales pour l'anticipation des activités délictueuses et les investigations en cours. Rechercher des indices, des informations, recueillir des témoignages, être au fait de l'évolution de la criminalité locale nécessite une très bonne connaissance de la région. ●

## Interview avec un inspecteur de la Région judiciaire Ouest

Afin de mieux cerner son quotidien, nous avons rencontré le chef de la région judiciaire Ouest, le commissaire adjoint Didier V. Avant d'occuper dès 2009 son poste actuel, il a exercé le métier d'inspecteur durant 24 ans, successivement à la brigade des stupés, la brigade préventive et l'Unité judiciaire en tant que spécialiste incendie.

### Qu'en est-il de la collaboration avec les partenaires locaux ?

Avec la Gendarmerie, nous sommes tous regroupés sous le même toit à Morges dans le bâtiment de l'administration cantonale avec le Ministère public de la Côte. Cela facilite énormément la circulation de l'information et par conséquent notre activité judiciaire. Nous avons également un second groupe judiciaire stationné à Nyon dans les mêmes locaux que la Gendarmerie.

Nous collaborons également de manière régulière et suivie avec les Polices communales de Morges et de Nyon. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation policière au 1er janvier 2012 (LOPV), les Polices communales enregistrent une grande partie des plaintes. En tant que responsables du suivi judiciaire, nous nous occupons de l'analyse et de la gestion d'une dizaine de milliers de plaintes enregistrées par année dans la région. Je me réjouis que cette collaboration se passe de manière agréable et efficace. Au vu de notre situation géographique, nous travaillons également régulièrement avec les corps de Police genevois et de France voisine.

### Pouvez-vous nous donner une illustration de cette collaboration ?

Une affaire récente de vols à l'astuce au préjudice de personnes du troisième âge dans la région illustre l'importance de la collaboration entre ces différents corps de Police. Profitant de retraits de sommes importantes aux guichets bancaires et postaux, des délinquants étrangers détournent l'attention des victimes âgées dans le but qu'un complice subtilise les sommes retirées, parfois avec violence. Une fois certaines similarités constatées dans les horaires et les lieux des délits, nous avons mis en place un réseau de surveillances ciblées avec l'aide de la Gendarmerie et des Polices communales. Sans ces ressources complémentaires, notre tâche aurait été bien plus ardue au vu des nombreux lieux à surveiller des jours entiers. Nous avons ainsi pu interpellier grâce à ces opérations l'un des auteurs de ces crimes particulièrement crapuleux.

### Quels sont les problèmes principaux auxquels vous êtes confrontés en ce moment ?

Les délits concernent dans leur grande majorité

**Hors série** Tous-ménages, septembre 2013

**Arrondissements** La Côte (74'775 ex.) et Nord-vaudois (77'225 ex.)

**Tirage total** 152'000 exemplaires

**Editeur** Police cantonale vaudoise

Direction prévention et communication

Centre Blécherette - 1014 Lausanne

**Comité éditorial** Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef; Olivia Cutruzzolà, Eric Borgo, responsables d'édition; Marlyse Biderbost; Pierre-Olivier Gaudard; Philippe Jaton; Olivier Rochat

**Rédacteurs** Olivia Cutruzzolà et Eric Borgo

**Photographies** Direction prévention & communication, Gabriel Fusco, Yvain Genevay, Félix Imhof, Jérémie Voïta,

**Pictogrammes** Okan Benn, Monika Ciapala, Andrew Forrester, Getaround, Atelier Iceberg, Andrew Kelly, Tonielle Krisanski, Alyssa Mahlberg, Diego Naive, Richard Pasqua, Luis Prado, Christopher Smith

**Mise en page** Next communication SA

**Relecture** Police cantonale vaudoise

**Impression** Centre d'Impression Lausanne

**Abonnement** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

**Contact** presse.police@vd.ch - 021 644 81 90

www.police.vd.ch

**Publicité** Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur



des cambriolages perpétrés par une délinquance transfrontalière. La concentration de la population et de certaines richesses, ainsi que la facilité d'accès des lieux, entraînent malheureusement ce type de tourisme de la criminalité. Si la métropole lémanique, soit l'axe Lausanne-Genève, est synonyme de fort développement économique, il représente malheureusement, depuis quelques années, un enjeu sécuritaire. Nous sommes également confrontés à une petite délinquance locale pour divers problèmes, dont les infractions à la Loi sur les stupéfiants, les vols et certaines infractions contre l'intégrité corporelle.

### Une de vos actions les plus visibles porte sur le Paléo Festival de Nyon pouvez-vous nous en dire plus ?

Durant tout le festival, la région judiciaire Ouest collabore activement avec le détachement préventif judiciaire composé de gendarmes vaudois et français, ainsi que d'inspecteurs de la police de sûreté, qui œuvre durant toute la période du festival. C'est elle qui assure le suivi des affaires engendrées par la manifestation. En parallèle à cette activité, la région judiciaire assure des services destinés à prévenir les divers vols à la tire, vols dans les voitures et consommation de produits stupéfiants susceptibles de se produire en marge du festival, à la gare de Nyon ou dans les transports publics. ●

de dettes + de vie



Pour un appui pratique et individuel en matière de budget et de dettes, appelez INFO BUDGET, la permanence-conseil vaudoise.

**0840 4321 00**

Appel gratuit depuis le réseau fixe



**CARITAS** Vaud

Lausanne  
Service social



**CSP**

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

# Les partenaires de la Police cantonale vaudoise

Selon la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), les polices communales disposent, dans les limites de leurs compétences, de l'ensemble des prérogatives nécessaires à l'accomplissement des missions générales de police sur le territoire défini par l'accréditation. Elles assurent, sous la direction des autorités communales ou intercommunales, l'accomplissement, de façon autonome, des missions générales de police.

Les missions de polices judiciaires (enquêtes, collecte de moyens de preuve) demeurent exclusivement de la compétence de la Police cantonale vaudoise sur tout le territoire du canton, excepté dans la ville de Lausanne qui dispose de certaines compétences. Le Commandant de la Police cantonale

vaudoise est le chef de la police judiciaire. L'arrondissement de La Côte compte deux corps de police communaux, à savoir la Police Région Morges (PRM) et la Police de Nyon. Des partenaires privilégiés pour la Police cantonale vaudoise. ●

## Police communale de Nyon

A la suite d'un partenariat avec la commune de Prangins, le corps de police de Nyon œuvre sur la totalité des territoires des communes de Nyon et de Prangins. Le corps de police de Nyon compte 48 personnes et 6 véhicules d'intervention.

### Deux questions au Chef de la police de Nyon, le capitaine Olivier Rochat

#### Les enjeux pour le futur?

Dès le 1er janvier 2014, le Corps de police de Nyon-Prangins va étendre son territoire d'intervention à la commune de Crans-près-Céligny. Cela va exiger un nouveau budget et va nous soumettre aux contraintes relatives à cette extension. Le Corps sera restructuré en conséquence, avec des entités distinctes. Pour répondre à la LOPV (Loi sur l'organisation policière vaudoise), nos brigades devront être composées d'un planton et de deux patrouilles, 24h sur 24. Une autre de nos priorités est de poursuivre la lutte contre le commerce de stupéfiants, en appui de la Police cantonale vaudoise. En réponse aux besoins des citoyens, nous allons créer un concept de police de proximité qui comprendra des îlots et un répondant par quartier, qui s'appuiera sur ses collègues de Police secours pour le traitement des problématiques, la descente et la remontée d'informations. De plus, nous allons coopérer avec d'autres partenaires, principalement des associations agissant auprès des jeunes (Face-à-Face, Pro-Jet, etc.)



#### Les relations avec la Police cantonale vaudoise?

La Police cantonale est une partenaire privilégiée avec laquelle nous entretenons de bonnes relations. Elle est une alliée précieuse, notamment en cas de besoin d'appui, comme dernièrement dans le cadre de manifestations au siège de l'UEFA. Nous bénéficions également de la collaboration des unités spéciales de la Police cantonale, par exemple la brigade canine, qui nous épaula dans notre lutte contre le trafic de stupéfiants. Nous souhaitons améliorer encore cette collaboration, particulièrement en ce qui concerne la transmission des informations et la communication, ainsi que dans la recherche d'une efficacité opérationnelle. En effet, les criminels et auteurs d'infractions sont particulièrement mobiles et ne s'arrêtent pas à une seule ville. Pour cela, nous devons rechercher des synergies, perfectionner la formation et mener des opérations coordonnées, également dans le domaine des services d'ordre. ●



## Les missions des corps de Police communaux

Assurer les missions générales de police, soit :

Garantir l'ordre public

Assurer la protection des personnes et des biens

Service d'ordre lors de manifestations diverses

Missions de police secours et de proximité

Enregistrement des plaintes et établissement des constats d'infractions dans le cadre des compétences établies par la Loi sur l'organisation policière vaudoise.

Constat des infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (consommateurs)

Mission de police de la circulation (contrôles de vitesse, du stationnement, constats d'accidents avec dommages matériels et/ou blessés légers)

Missions de prévention propre à la police de proximité (éducation routière dans les établissements scolaires, présence préventive dans les quartiers et lors de manifestations, actions de préventions diverses contre les vols, les incivilités, etc.)

Offrir des prestations en matière de signalisation routière, conformément au droit fédéral sur la circulation routière (mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres, légalisation des zones de stationnement et de limitation de vitesse, etc.)

Tâches de police du commerce et gestion de la police administrative

## La Police Région Morges

Créée officiellement le 26 juin 2012, la Police région Morges compte dans ses rangs 48 policiers et 16 véhicules d'intervention. Le territoire couvert comprend les communes de Saint-Prex, Tolochenaz, Morges, Prévèrenges, Buchillon et Lussy-sur-Morges

### Deux questions au Commandant, le Major Philippe Desarzens

#### Les enjeux pour le futur?

Renforcer les effectifs du plan Police secours, de l'entité Proximité et de l'appareil administratif. Assurer la formation continue des cadres et du personnel de base. Analyser sans relâche le terrain en écoutant les attentes des communes partenaires afin d'augmenter non seulement le sentiment de sécurité mais aussi la sécurité réelle. Mesurer les effets du transfert de compétences (prise de plaintes, violences conjugales et constats) sur l'appareil policier et administratif.



#### Les relations avec la Police cantonale vaudoise?

Les relations avec les différentes entités de la Police cantonale sont bonnes. La collaboration à tous les niveaux s'est améliorée et chacun apporte sa pierre à l'édifice dans le but d'améliorer la lutte contre la criminalité, l'insécurité dans notre canton et plus particulièrement dans notre région. La réussite de cette collaboration passe avant tout par le contact direct entre les personnes, ce qui a pour effet de connaître l'autre, ses besoins, ses attentes et d'améliorer la performance globale. ●

## Corps des gardes-frontière, partenaire incontournable...

### Deux questions au Lieutenant-colonel Jean-Luc Boillat, Commandant de la région gardes-frontière V

#### Quid de vos compétences et de vos priorités en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière ?

La lutte contre la criminalité transfrontalière ne relève pas de nos propres compétences, la sécurité intérieure relevant avant tout des cantons. Toute l'action du Cgfr est articulée autour de la Loi sur les douanes (LD). Les tâches et compétences prioritaires et principales du Cgfr relèvent du domaine douanier. Le terrain d'action du Cgfr est lié géographiquement et se limite à la frontière et à l'espace frontalier. Les compétences varient en fonction du lieu d'engagement. Concernant la criminalité transfrontalière :

- **à la frontière :** dans le cadre de nos tâches originelles, nous constatons et dénonçons aux autorités compétentes des cas relevant de la LD et repris dans le Code de procédure pénale (CPP) – et par conséquent de police de sécurité – comme le skimming, les armes, les produits du vol, les produits stupéfiants, le trafic d'êtres humains, etc.
- **dans l'espace frontalier :** les lieux d'engagement et les compétences du Cgfr sont définis en partenariat avec la Police cantonale vaudoise. Malgré tout, les contrôles menés dans l'espace frontalier sont concentrés sur nos tâches origi-

nelles. Les contrôles en retrait visent la découverte de marchandises prohibées, soumises à des redevances et/ou ayant passé la frontière de manière frauduleuse. Lors de ces vérifications, les découvertes relevant de la criminalité sont liquidées de la même manière qu'à la frontière.

#### Comment qualifiez-vous la collaboration du Cgfr avec la Police cantonale vaudoise ?

La collaboration entre la Police cantonale et le Cgfr est excellente et en tous points exemplaire. Au cours des dernières années, les relations inter-organisationnelles se sont intensifiées à tous les niveaux, du terrain aux commandements, que ce soit avec la Gendarmerie ou avec la Police de sûreté. Au niveau opérationnel, cela se traduit par des engagements en commun et un partage des ressources qui permet de lutter plus efficacement contre la criminalité au sens large. En effet, cette interopérabilité permet une lutte sur deux fronts, que ce soit au sens du CPP ou de la LD. Cet état de fait profite non seulement aux organisations, mais également au citoyen. Le principe de la collaboration entre nos différents services nous projette dans une situation « gagnant-gagnant ». ●

## Police cantonale vaudoise - Cgfr: qui fait quoi ?

Afin de définir le système de sécurité suisse dans le cadre des conventions de Schengen et de Dublin, un accord portant sur les synergies possibles entre le Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), pour le Canton de Vaud, et le Département fédéral des finances, pour la Confédération, a été signé le 16 juillet 2008 par la Conseillère d'Etat, Cheffe du DSE, Jacqueline de Quattro, et le Directeur général des douanes. Cet accord a été formellement ratifié et, le droit cantonal ayant été adapté, il est appliqué depuis le 10 septembre 2012. Il porte sur :

- les recherches (personnes - objets - véhicules)
- les infractions aux lois sur les étrangers (LEtr), sur les stupéfiants (LStups) et sur les armes (LArm)
- le droit sur la circulation routière en relation avec l'art 4 OCCR et celui appliqué dans l'espace frontalier
- d'autres tâches, notamment dans les domaines ferroviaire, aéroportuaire et postal.

Des formulaires de rapport uniformisés à tout le Cgfr ont été validés par la Police cantonale pour la dénonciation des infractions constatées dans les domaines précités. En outre, des zones géographiques ont été définies : le Cgfr peut œuvrer librement dans la zone frontalière du canton de Vaud, mais est subordonné à la Police cantonale, lorsqu'il quitte ce périmètre pour travailler plus profondément dans le canton. Finalement, sur l'ensemble du canton, les compétences judiciaires restent en mains des seules Police cantonale et Police municipale de Lausanne.

## Poste gardes-frontière La Côte



**Chef de poste:**  
Adj André Beuchat.

**Effectif:**  
30 agents, répartis en trois «teams», pour de l'engagement sur le terrain.

**Situation géographique :**  
30 km de frontière répartis entre le Pont de Grilly (Chavannes-des-Bois) et La Bourbe, entre La Cure et Le Brassus. Espace frontalier situé entre Chavannes-des-Bois et Mies, puis jusqu'à Nyon et le pied du Jura. Le territoire à surveiller est vaste et très diversifié (engagements en plaine, en altitude, plusieurs points de franchissement et axes routiers intéressants situés dans la zone d'engagement, sur lesquels les gardes-frontière effectuent des contrôles).

**Missions:**  
**Tâches douanières :** contrôles à la frontière ainsi qu'en retrait, dans l'espace frontalier; essentielle-ment des infractions à la Loi sur les douanes (LD), stupéfiants (LStups) et armes (LArm).

**Tâches de police de sécurité :**  
recherche de personnes et de véhicules; falsification de documents.

**Tâches en matière de migration :** séjours illégaux.

**Chef de poste en un clin d'œil...**  
Adj André Beuchat Marié, deux enfants Entré au Cgfr en 1985.

**Pourquoi ce choix ?** « *Ce n'était pas une vocation, mais j'ai très vite attrapé le virus ! C'est mon frère, lui aussi garde-frontière, qui m'a convaincu de faire le pas. Ce travail m'a offert la possibilité d'évoluer, de me former et d'être autonome. Être chef de poste, c'est un peu comme gérer une petite PME... Passionnant... !* »

## La Gendarmerie nationale française

Avec Emmanuel Fevre, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Gex (Pays de Gex, Valserine, Bassin Bellegardien et Haut-Bugey). Réalisé par Olivia Cutruzzola

**Commandant Fevre, pouvez-vous nous dire pourquoi la coopération transfrontalière est importante?**

La criminalité ne connaît plus de frontières! Formellement, nos pays sont séparés par des frontières que nous avons réussi à dépasser grâce à la signature de l'accord de Paris, entré en vigueur le 1er juillet 2009. Il définit le cadre de compétences en matière de coopération transfrontalière. Il est devenu aujourd'hui indispensable de lutter ensemble face à des criminels organisés, mobiles et déterminés à agir là où se trouvent les richesses, c'est-à-dire dans l'arc lémanique. Nous avons affaire à des organisations de type mafieux, provenant des pays de l'Est et ayant leurs bases derrière dans leurs pays d'origine. Ces criminels-là ont toujours fait abstraction des frontières, n'hésitant pas à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour commettre des délits en Suisse, en France ou ailleurs. Ils agissent par opportunité, en fonction d'où se trouvent les richesses, et n'hésiteront donc pas à se déplacer si cela devient trop difficile d'agir chez nous. Il existe aussi une criminalité plus locale dont les auteurs ont longtemps cru que la frontière séparant deux pays les protégeait. La collaboration transfrontalière les déstabilise énormément car s'ils commettent un forfait en Suisse et sont poursuivis par une patrouille helvétique, la poursuite ne s'arrête plus aux frontières! Pour ce type d'auteurs, notre collaboration devient de plus en plus dissuasive.

**Comment se passe concrètement la collaboration avec la Police cantonale vaudoise et les autres partenaires?**

Les accords de Paris et le Centre de coopération policière et douanière (CCPD), basé à Genève, institutionnalisent la coopération transfrontalière

entre tous les acteurs concernés, Polices cantonales vaudoise et genevoise, Gendarmerie nationale, polices communales suisses et françaises, CGFR, etc. Cependant, les contacts directs que nous nouons entre les différents responsables restent privilégiés. C'est le cas notamment avec le plt Alain Blatter, chef de l'arrondissement de La Côte avec lequel nous entretenons des contacts réguliers. Lorsqu'une problématique particulière inquiète l'un ou l'autre des partenaires, ce dernier passe un coup de fil afin d'informer, d'échanger et le cas échéant de planifier des moyens d'action communs. Des opérations de contrôles avec des patrouilles mixtes sont organisées autant que nécessaire. Elles portent leurs fruits car depuis début 2012, plusieurs arrestations de cambrioleurs ont été effectuées grâce à la collaboration transfrontalière. De plus, nous constatons que le nombre de brigandages a baissé dans l'arc lémanique. Cette collaboration s'avère efficace et dissuasive pour les auteurs car ils savent qu'une fois la frontière passée, après avoir commis un délit de l'autre côté, ils courent encore le risque d'être arrêtés!

**Comment voyez-vous le développement de cette collaboration à l'avenir?**

Dans la future agglomération valdo-genevo-française, il faudra réellement se poser la question de brigades mixtes, d'unités trans-frontalières comme cela a d'ailleurs déjà été mis en place ailleurs, notamment dans la région du Rhin (création d'une compagnie franco-allemande fluviale). A partir du moment où les transports en commun se développent dans les agglomérations, où l'on parle de développement économique transfrontalier, nous devons aussi nous adapter en termes de sécurité publique! Nos contraintes nationales n'empêchent pas de réfléchir au développement

**En un clin d'œil**  
Emmanuel Fevre,  
Chef d'escadron. Marié, deux enfants.  
**1991: service militaire au sein de la Gendarmerie nationale 1994: corps des sous-officiers 2000: corps des officiers**  
**Services:** Besançon; Paris (administration centrale en Ressources humaines); Gex.



**Compagnie de Gex**  
164 gendarmes répartis en 5 unités territoriales, 1 peloton de surveillance et d'intervention basé à Bellegarde sur Valserine, 1 brigade des recherches chargée de la police judiciaire pour la moyenne délinquance et 1 groupe de commandement. Environ 60 km de frontières communes avec les cantons de Vaud et de Genève.

**Le saviez-vous?**  
L'Accord de Paris a été passé entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française et traite de la coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière. Il a été conclu le 9 octobre 2007, approuvé par l'Assemblée fédérale le 19 décembre 2008, et est entré en vigueur le 1er juillet 2009.

d'une organisation sécuritaire entre régions qui rencontrent des problèmes similaires en termes de criminalité. Plus concrètement, il faut savoir que la compagnie de Gex développe plus de rapports avec ses homologues vaudois et genevois qu'avec les autres compagnies de la Gendarmerie nationale française. C'est une réalité et il faut la prendre en compte dans le futur. ●

## Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.



**Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.**

La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

### Ne tombez pas dans les excès!

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Pourquoi équilibre? Car il paraît bien inutile d'investir sur une porte d'entrée blindée, si votre maison dispose de deux portes arrières et d'une porte fenêtre dans la cuisine (toutes les trois en simple bois!). Inutile d'équiper toutes ses fenêtres de barreaux d'acier si vous avez pour habitude de laisser la porte ouverte!



Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

### Mesurez les risques à tête reposée!

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

### Soyez réaliste!

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

### 7 étapes pour 1 processus d'alarme

